BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

BSV MARAICHAGE – N°6 DU 01 AVRIL 2021

rédigé par Claire NICOLAS - Chambre d'agriculture Pays de la Loire - CDDL

ACTUALITÉS

Bilan Météorologique P.1

Alliums
Mouche de l'oignon, Teigne P.2

Brassicacées
Xenostrongylus Deyrollei, Altise P.2

Carotte
Mouche mineuse du céleri, mouche de la carotte P.3

Cucurbitacées
Puceron, Thrips P.3

Fraisiers
Puceron, acarien P.4

Salades, Epinard, Jeunes pousses
Puceron, botrytis P.4

Solanacées
Tuta absoluta P.5

FOCUS : Tuta absoluta P.6

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant ici

Les conditions climatiques sont favorables à de nombreux ravageurs sous abris tels que les pucerons et les altises. Le vol des mouches des cultures légumières semble avoir débuté excepté pour la mouche du chou. Les conditions climatiques sont favorables à l'émergence des mouches. Surveillez vos cultures.
Le ravageur *Xenostrongylus deyrollei* provoque toujours des dégâts sur les cultures de brassicacées dans le Maine-et-Loire.
Les conditions climatiques sous abri sont favorables au développement de maladies, pensez à bien aérer vos abris.

BILAN METEOROLOGIQUE

	Pluviométrie 2021 mm (S 12)	T min (S 12)	T max (S 12)
Saint-Julien-de-Concelles (44)	223.4 mm (+2,4)	0,5°C	20,4°C
Machecoul (44)	207,0 mm (+5,8)	0,9°C	17,5°C
Allonnes (49)	113,8 mm (+122)	-1,8°C	18,3°C
Saint-Mathurin-sur-Loire (49)	160,6 mm (+3,4)	-1,3°C	18,4°C
Le-Lude (72)	-	-	-
Saint-Jean-de-Monts (85)	189,8 mm (+3,2)	-0,7°C	16,3°C
Vix (85)	191,4 mm (+1,0)	0,3°C	20,2°C

Les conditions climatiques de la semaine 12 ont été plutôt fraiches en début de semaine avec des gelées matinales. La semaine 12 s'est terminée par des conditions printanières avec des températures supérieures à 15°C sur l'ensemble de la région. L'augmentation des températures a été importante sous les abris favorisant l'émergence des mouches des cultures légumières et le développement des altises et des pucerons.

La semaine 13 débute comme s'est terminée la semaine 12, avec des températures en journée élevée pour la saison et excédant les 20°C.
Ces conditions sont favorables au développement des maladies sous les abris, pensez à aérer.
Des gelées sont prévues pour ce week-end. Pensez à couvrir les cultures qui le nécessitent.

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

POLLENIZ PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web…

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

… ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

ALLIUMS

Oignon : Longué-Jumelles (49), Dénezé-sous-Doué (49), Saumur (49). Ail : Challans (85)

• Ravageurs

Mouche de l'oignon (Ail)

Des dégâts de **mouche de l'oignon** en culture d'ail ont été relevés sur 15% des plantes à Challans (85).

Teigne du poireau (Oignon botte)

Des dégâts et des individus de **teigne du poireau** ont été observés en semaine 13 en culture d'oignon botte à Dénezé-sous-Doué (49).

BRASSICACEES

Chou : Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Longué-Jumelles (49), Saumur (49). Radis : parcelles flottantes - Longué-Jumelles (49), Dénezé-sous-Doué (49), parcelles flottantes (44), parcelles flottantes - secteur Challans (85). Navet : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Allonnes (49).

• Ravageurs et Maladies

Mouche du chou et Mouche des semis (Navet, Chou)

En parcelle de navets et choux, 0,5 **mouche des semis** par bol a été piégée en semaine 12 à Allonnes (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et Dénezé–sous-Doué (49).
Le vol de la **mouche du chou** n'a pas débuté dans les parcelles de brassicacées suivies dans le 49.

Collemboles et mouche mineuse (Radis)

Dans les parcelles de radis du 44, des piqures de **collemboles** et **mouche mineuse** ***Scaptomyza flava*** ont été observées sur le feuillage.

Altise (Navet, Chou, Radis)

Des dégâts d'**altises** et des individus sur navets et radis sont observés à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et Longué-Jumelles (49).
Dans le 85, sur l'ensemble des sites suivis, 1% de plantes présentent des dégâts d'altise dans les parcelles de choux et radis suivies.

Coléoptère *Xenostrongylus deyrollei* (brassicacées)

En semaine 13, des dégâts du coléoptère ***Xenostrongylus deyrollei*** sont observés sur les cultures de radis, navet et chou à Longué-Jumelles (49) et Dénezé-sous-Doué (49). A Allonnes (49), en culture de navet, les premiers dégâts ont été observés cette semaine, 5% des plantes sont touchées.
Surveillez vos cultures de brassicacées.

Mildiou (Radis)

Dans le 85, 10 % des radis présentent des symptômes de **mildiou** sur l'ensemble des parcelles suivies.

Altise sur navet – Crédit photo : CDDL

CAROTTE

Carotte : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Dénezé-sous-Doué (49), Longué-Jumelles (49) Panais porte-graine : Corné (49)

• Ravageurs et Maladie

Mouche de la carotte et mouche mineuse du céleri (Carotte, Panais porte-graine)

En semaine 13, 1 **mouche de la carotte** par piège a été capturée en parcelle de carotte à Dénezé-sous-Doué (49).
A Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et Longué-Jumelles (49), aucune mouche de la carotte n'a été piégée.
Le vol de la **mouche mineuse du céleri** est en cours depuis la semaine 11. En semaine 13, on dénombre 3 mouches par piège à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Aucune mouche du céleri n'est observée à Dénezé-sous-Doué (49) et Longué-Jumelles (49).
Dans les parcelles de panais porte-graine, le vol de la mouche mineuse du céleri s'intensifie à Corné (49).

Puceron (Carotte)

La pression **puceron** diminue dans les parcelles suivies. On dénombre respectivement 30% et 0% de plantes touchées à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et Dénezé-sous-Doué (49)

Alternaria (Carotte)

A Dénezé-sous-Doué (49), la pression **alternaria** se stabilise avec toujours 50% de carottes présentant des symptômes.

Mouche du céleri sur plaque engluée jaune—Crédit photo : Terrena

CUCURBITACEES

Concombre : parcelles flottantes (85) Courgette : Ste-Gemmes-sur-Loire (49)

• Ravageurs

Puceron

Dans le 85, on nous signale la présence de **pucerons** sur 5% des plantes dans les parcelles de concombre suivies.
En parcelle de courgette à Ste-Gemmes–sur-Loire (49), aucun puceron n'est observé.

Thrips

Dans les parcelles de concombres suivies dans le 85, la présence de **thrips** nous est signalé. Seulement 1% des plantes sont signalées avec présence de thrips.
En parcelle de courgette à Ste-Gemmes–sur-Loire (49), aucun thrips n'est observé.

FRAISIERS

Fraisiers : Saumur (49). Parcelles flottantes - St-Martin-de-la-Place (49). Parcelles flottantes - secteur Challans (85).

• Ravageurs et Maladies

Puceron

A St Martin-de-la-Place (49), on nous signale la présence de **pucerons** en culture de fraisiers.
Dans la parcelle suivie à Saumur (49), aucun puceron n'est observé.
Dans le secteur de Challans (85), on relève 10 % de plantes atteintes dans les parcelles de fraisiers suivies.

Acarien

En semaine 13, la pression **acarien** diminue dans la parcelle de fraise suivie à Saumur (49). Aucun acarien n'est observé dans la parcelle cette semaine.

Dans le secteur de Challans (85), 5% de plantes présentent des acariens dans les parcelles de fraisiers suivies.

Otiorhynques

Dans le secteur de Challans (85), le présence d'**otiorhynques** sur 1% des plantes nous est signalée.

Phytophtora, Oïdium et Botrytis

Des symptômes de **phytophtora**, **oïdium** et **botrytis** nous sont signalés en semaine 13 dans le 85.

SALADES - EPINARD - JEUNES POUSSES

Salades : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Saumur (49), Longué-Jumelles (49), parcelles flottantes (85). Epinard : Longué-Jumelles (49) parcelles flottantes - secteur Challans (85). Blette : parcelles flottantes - secteur Challans (85).

• Ravageurs

Puceron (Laitue, Epinard, Blette)

La pression **pucerons** est variable selon les exploitations. A Longué-Jumelles (49), 30% des plantes présentent respectivement au moins un individu en culture de laitue. A Saumur (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49) en laitue, aucun puceron n'est observé en semaine 13.

Des pucerons sont également observés dans les parcelles de blette et laitue dans le 85. En laitue, 10% des plantes présentent des pucerons.

Dans les parcelles d'épinard, la présence de pucerons et de momies de pucerons nous est signalé à Longué-Jumelles (49).

Acarien (Epinard, Laitue)

Des **acariens** sont observés sur 10% des plantes en parcelle d'épinard sur le secteur de Challans (85).

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), l'acarien *Penthaleus major* est observé sur 10% des plantes en parcelle de laitue.

Noctuelle (Laitue)

La présence de **noctuelle** nous est signalée dans les parcelles de laitue suivies dans le 85. 2% de plantes présentent des dégâts.

Taupin (Laitue)

Dans les parcelles suivies dans le secteur de Challans (85), on nous signale des dégâts de **taupin** sur 1% des plantes.

SALADES - EPINARD - JEUNES POUSSES

Salades : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Saumur (49), Longué-Jumelles (49), parcelles flottantes (85). Epinard : Longué-Jumelles (49) parcelles flottantes - secteur Challans (85). Blette : parcelles flottantes - secteur Challans (85).

• Maladies

Botrytis (Laitue)

Dans le secteur de Challans (85), 15% des plantes présentent des symptômes de **botrytis**. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et Saumur (49), aucun symptôme n'est observé.

Bactériose (Laitue)

En semaine 13, à Saumur (49), la pression **bactériose** en laitue continue d'augmenter avec 80% de plantes touchées.

Sclérotinia, Pythium, Rhizoctone (Laitue)

Dans le 85, on nous signale des dégâts de **sclérotinia** sur 3% des plantes, de **pythium** sur 2% des plantes et **rhizoctone** sur 2% des plantes en culture de laitue.

SOLANACEES

Tomate : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes (85). Pomme de Terre : parcelles flottantes—secteur Challans (85), Dénezé-sous-Doué (49). Aubergine : parcelles flottantes (85)

• Ravageurs et Maladies

Tuta absoluta (Tomate)

Dans la parcelle de tomate suivie à Ste-Gemmes-sur-Loire (49), aucune ***Tuta absoluta*** n'a été piégée.
Dans le 85, des dégâts de *Tuta absoluta* sont observés sur 1% des plantes en culture de tomate et aubergine. 2 papillons adultes ont été piégés en semaine 13.

Pucerons (Tomate, Aubergine)

Des **pucerons** nous sont signalés dans le 85 en culture de tomate et aubergine. 5% des plantes présentent au moins un individu.

Doryphore (Aubergine)

Dans le 85, les premiers **doryphores** sont observés en culture d'aubergine. En semaine 13, le doryphore est retrouvé sur 1% des plantes.

Acarien : *Tetranychus urticae* (Aubergine)

Dans le 85, la présence d'acariens nous est signalée en culture d'aubergine. L'acarien jaune tisserand ***Tetranychus urticae*** est retrouvé sur 5% des plantes observées.

Mildiou (Tomate)

Des dégâts de **mildiou** sur culture de tomate nous sont signalés. 1 % des plantes sont touchées dans la parcelle située dans le secteur Nord-Ouest de la Vendée (85).

Phytophtora terrestre (Tomate)

En tomate, des dégâts de **phytophtora terrestre** sont observés dans le 85.

Mildiou sur tomate—Crédit photo : GDM

Focus : Tuta Ablosuta

Reconnaissance du *Tuta absoluta :*

Adulte :

Papillons d'environ 5 à 7 mm de long, de couleur grise avec des tâches marron sur les ailes et des antennes assez longues.

Tuta adultes sur tomate. Crédit photo : GDM

Œufs :

Forme ovoïde, de couleur blanc crème et ils mesurent environ 0,4 mm de long.

Larves :

Chenilles mesurant de 0,6 à 8 mm de long. Elles ont 5 paires de «fausses pattes». Les jeunes larves sont de couleur crème, puis, plus âgées, deviennent verdâtres, avec une tête plus foncée. En fin de quatrième stade, la larve présente une large bande rosâtre sur le dos ainsi qu'une bande noire derrière la tête. Elle ne s'alimente plus avant la nymphose. À ce dernier stade, la larve peut être observée au bout d'un fil. Elle tombe au sol pour se nymphoser. Elle peut aussi tisser un cocon blanc avant la nymphose lorsque celle-ci a lieu sur la plante ou bien rester dans la mine et se transformer directement en chrysalide. Cette dernière, de couleur brune, mesure de 4 à 5 mm de long. De la chrysalide émerge un adulte.

Larve de Tuta absoluta. Crédit photo : GDM

Plantes hôtes et dégâts :

Liste des plantes hôtes :

La tomate, la pomme de terre, le pepino, l'aubergine et le poivron ainsi que d'autres Solanacées adventices ou ornementales.

Dégâts sur tomate :

• Sur feuille, l'attaque se caractérise par la présence de plages décolorées nettement visibles.

• Sur tige ou pédoncule, la nutrition et l'activité de la larve perturbent le développement des plantes.

• Sur fruits, les tomates présentent des nécroses sur le calice et des trous de sortie à la surface. Les fruits sont susceptibles d'être attaqués dès leur formation jusqu'à la maturité.

Dégâts de Tuta absoluta sur fruits. Crédit photo : GDM

Les premiers dégâts de *T. absoluta* sont localisés préférentiellement sur les parties jeunes des plantes : apex, jeune fruit, fleur.
Sur pomme de terre, seules les parties aériennes sont attaquées.

Méthode de piégeage

Installation de piège delta à phéromones : 4 pièges par hectare ou 3 par serre, à l'implantation de la culture.
Les pièges doivent être relevés toutes les semaines : comptage des mâles capturés. Changement des phéromones toutes les 4 à 6 semaines.
Une surveillance attentive des plants du début à la fin de la culture est nécessaire.

FOCUS : TUTA ABLOSUTA

Méthode de lutte

La prophylaxie est la base des stratégies de protection contre *Tuta*. Ces mesures préventives concernent notamment les aspects suivants :

⇒ Les rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta*

⇒ Les interventions pendant l'interculture

⇒ Le travail du sol : une bonne préparation du sol doit permettre de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol

⇒ Le désherbage : élimination des plantes hôtes dans la serre et aux abords

⇒ Le suivi et l'entretien des pièges de détection à phéromones

⇒ L'élimination manuelle des premières feuilles touchées

⇒ L'élimination régulière et destruction des déchets végétaux et des fruits infestés, en évitant de les stocker à proximité des abris.

⇒ Installation de filets insect-proof : au niveau des ouvrants, et des sas au niveau des entrées.

⇒ Surveillance des jeunes plants à l'arrivée, puis une semaine après la plantation.

Lutte biologique :

Contre les œufs et jeunes larves : Apport de *Macrolophus caliginosus* (déjà utilisés contre les aleurodes) à raison de 2,5 /m², à l'implantation de la culture. Ce sont des prédateurs d'œufs et des jeunes stades larvaires

Installation de pièges de masse : Pièges à eau : 20 à 25 pièges par hectare (piégeage jusqu'à 300 mâles par jour).

Contre les œufs : Lâchers de *Trichogramma achaea* : parasitoïdes d'œufs. 100 à 400 diffuseurs /ha.

Contre les adultes : Pulvérisation de savon noir à 4% en début de matinée pour coller les adultes. Pulvérisation sur chaque rangée et au niveau du sol.

Macrolophus. Crédit photo : GDM

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, … sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2021 PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Rédacteur : Cécile SALPIN - CAPDL- CDDL - cecile.salpin@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.

Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Val Nantais - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitré – CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche
avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.